

BULLETIN

DU

Musée royal d'Histoire
naturelle de Belgique

Tome XXIV, n° 17.

Bruxelles, juin 1948.

MEDEDEELINGEN

VAN HET

Koninklijk Natuurhistorisch
Museum van België

Deel XXIV, n° 17.

Brussel, Juni 1948.

NOTES SUR QUELQUES REPTILES
APPARTENANT A LA COLLECTION
DU MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE
DE BELGIQUE.

II. Formes asiatiques et néo-guinéennes,
par Raymond LAURENT (Bruxelles).

Les Reptiles dont il est question ci-après sont tous des Ophi-
diens.

UROPELTIDAE.

1. *Brachyophidium rhodogaster* WALL. 1921.

Figs. 1-2-3.

Brachyophidium rhodogaster WALL, F., 1921, J. Bombay Nat.
Hist. Soc., 28, p. 41 (Palnai Hills). — PROCTER, J. B., 1924,
Ann. Mag. Nat. Hist., (9) 13, p. 140; fig. 2a.

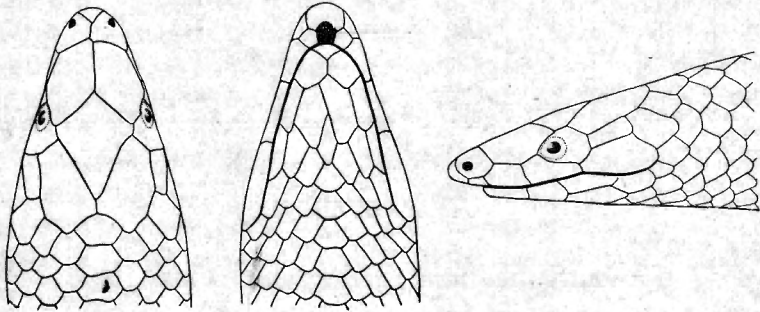
Teretrurus rhodogaster SMITH, M. A., 1943, Fauna of British
India, Reptilia and Amphibia, III, p. 70.

3 spécimens (I. G. n° 9622, Reg. n° 3143), Shempaganur (près
de Madura), 1930 (R. P. MANUEL).

DISTRIBUTION. Cette localité nouvelle n'étend pas sensible-
ment la distribution de cette espèce, car les Palnai Hills d'où

elle était uniquement connue jusqu'à présent, ne sont qu'à cinquante ou soixante kilomètres de Madura.

TAXONOMIE. L'attribution générique de cette espèce a fait l'objet de quelques discussions. En la décrivant, F. WALL (1921) a créé pour elle un genre nouveau qui est resté monotypique. J. PROCTER (1924) suggéra son rattachement au genre *Platyplectrurus* en se basant sur les ressemblances frappantes existant entre l'espèce de WALL et *Platyplectrurus sanguineus* (BEDDOME) et en particulier, en assimilant la plaque oculaire du *Brachyophidium* aux sus-oculaire et postoculaire fusionnées de *Pl. sanguineus*. F. WALL (1) confirma la validité de son genre en faisant valoir la différence existant entre *Br. rhodogaster* et *Platyplectrurus madurensis* BEDDOME (qui est le génotype) concernant un caractère considéré comme important dans la famille des *Uropeltidae* : la structure de l'extrémité caudale. *Brachyophidium* l'a comprimée sans crêtes latérales, tandis que *Platyplectrurus madurensis* l'a déprimée, avec deux crêtes marginales horizontales confluant en une pointe terminale.



Figs. 1-2-3. — *Brachyophidium rhodogaster* WALL, $\times 5$.
Tête (vue de dessus, de dessous et de côté).
Provenance : Shempaganur.

Enfin, MALCOLM A. SMITH (1943) dans sa Faune des Indes, a confirmé et concilié les vues apparemment contradictoires de J. PROCTER et F. WALL, en retirant *Pl. sanguineus* du genre *Platyplectrurus* et en l'unissant à *Br. rhodogaster* dans le genre

(1) WALL, F., 1924, *Reply to Miss Procter's remarks on the snake Brachyophidium rhodogaster* WALL. (Ann. Mag. Nat. Hist. (9) 14, p. 200.)

Teretrurus qui avait été autrefois mis en avant par R. H. BED-DOME pour *Pl. sanguineus*. En effet, la parenté de ces deux formes est manifeste, et les arguments présentés par F. WALL pour opposer *Br. rhodogaster* à *Pl. madurensis* valent aussi bien pour *Teretrurus sanguineus*. A d'autres égards encore, *Platyplectrurus* diffère de *Br. rhodogaster* et *T. sanguineus*. Chez le premier, l'allure générale de la tête est banale, comparable à ce qu'on observe chez la plupart des *Colubridae*, le museau est arrondi, la frontale relativement petite, les préfrontales pas sensiblement plus grandes que les internasales, tandis que chez les derniers, le faciès est en tous points semblable à celui des autres *Uropeltidae* : museau pointu, frontale allongée beaucoup plus grande que les oculaires ou sus-oculaires, préfrontales plus grandes que les internasales. On peut admettre que dans la famille spécialisée des *Uropeltidae*, *Platyplectrurus* représente un stock primitif encore nettement colubriforme. La nomenclature adoptée par MALCOLM A. SMITH semble donc se justifier parfaitement du point de vue phylogénétique. Cependant la différence essentielle existant entre *Br. rhodogaster* et *T. sanguineus* me paraît d'une importance considérable : chez celui-ci, l'œil est distinct de la postoculaire comme chez *Platyplectrurus*, tandis qu'il est recouvert par la postoculaire (dénommée dès lors oculaire) comme chez tous les autres *Uropeltidae*, chez *Br. rhodogaster*. Ce caractère marque une étape capitale dans l'évolution de la famille, et il est, à mon avis, raisonnable de l'utiliser comme critère générique, d'autant plus que la dénomination nécessaire a été déjà créée par F. WALL. MALCOLM SMITH (1943) attache d'ailleurs également une grande importance à ce caractère, car il l'emploie dans sa clef des genres pour séparer *Platyplectrurus* des autres formes y compris *Teretrurus*, ce qui entraîne une contradiction entre la clef et la diagnose de ce dernier genre.

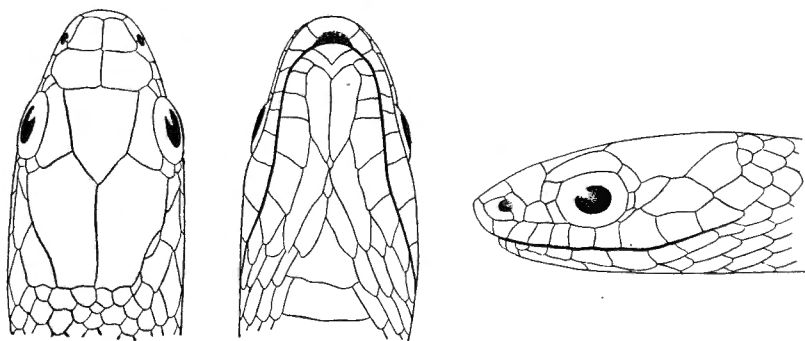
COLUBRIDAE.

Natrix polytaenia sp. n.

Figs. 4-5-6.

TYPE : 1 ♂ (I. G. n° 4544, Reg, n° 19 ♂), « Nouvelle-Guinée » (achat BRACONNIER).

DESCRIPTION. Œil grand, son diamètre légèrement supérieur à sa distance de la narine. Rostrale à peine visible dorsalement. Internasales largement tronquées en avant, leur suture un peu plus courte que celle des préfrontales; frontale un peu plus longue (environ $1 \frac{1}{5}$ fois) que large, un peu plus longue ($1 \frac{1}{5}$ fois) que sa distance du bout du museau, sensiblement plus courte que les pariétales (environ $\frac{5}{7}$); frénale plus haute que longue ($1 \frac{1}{4}$ fois); deux préoculaires; trois postoculaires; $1 + 1 + 2$ temporales; neuf labiales supérieures, les quatrième, cinquième et sixième bordant l'œil, la septième la plus grande; cinq labiales inférieures en contact avec les sublinguales antérieures, celles-ci un peu plus courtes que les postérieures. Écailles dorsales carénées, en 15 rangées. 159 ventrales; anale divisée; 83 sous-caudales.



Figs. 4-5-6. — *Natrix polytaenia* sp. n. $\times 3$.
Tête (vue de dessus, de dessous et de côté).
Provenance : Nouvelle-Guinée.

Beige clair au-dessus, les écailles bordées de brun foncé; une paire de lignes brun foncé, à la limite des cinquième et sixième. et des dixième et onzième rangées d'écailles; de chaque côté, la troisième rangée d'écailles est bordée au-dessus et au-dessous d'une ligne semblable; à la limite des écailles dorsales et des plaques ventrales se trouve une pigmentation esquissant encore une ligne; enfin, la plupart des plaques ventrales portent de chaque côté un ou plusieurs petits points.

Les lignes qui flanquent la troisième rangée d'écailles confluent antérieurement en une courte bande sombre couvrant quatre ou cinq écailles en longueur, et se terminant en un point qui n'est séparé de la commissure labiale que par deux écailles.

Une bande semblable joint l'œil à la commissure, recouvrant les postoculaires inférieures, les temporales antérieures et inféropostérieures, et la moitié de la dernière labiale; cette bande est indistinctement reliée à la ligne dorsale des cinquième et sixième rangées d'écaillés, par une pigmentation diffuse disposée obliquement dans la région nuchale.

TAILLE: Longueur totale: 443 mm. Queue: 116 mm.

AFFINITÉS: Cette espèce se rapproche de *Natrix mairi* GRAY; elle s'en distingue avant tout par sa livrée lignée et non pas tachetée. Le nombre de labiales supérieures est également différent, 9 chez *N. polytaenia*, 8 chez *N. mairi*; mais la valeur diagnostique de cette différence appelle quelques réserves, car certains spécimens de *N. mairi* ont 9 labiales et *N. polytaenia* n'est connu que par le Type.

Stegonotus magnus (MEYER, 1874).

Lycodon magnus MEYER, 1874, Monatsb. Akad. Wiss. Berlin, p. 136.

1 ♂ (I. G. n° 4544, Reg. n° 530), « Nouvelle-Guinée » (achat BRACONNIER).

Cet individu correspond à la description de N. DE ROOIJ (2) sauf en deux points: il n'y a que 7 labiales supérieures du côté droit (au lieu de 8 ou 9), les troisième et quatrième bordant l'œil; il y a 5 labiales inférieures (au lieu de 4) en contact avec les sublinguales antérieures. Ventrals: 209. Sous-caudals: 90.

TAILLE: Longueur totale: 925 mm. Queue: 237 mm.

DISCUSSION. *Stegonotus magnus* est une forme peu connue; la variabilité observée chez *St. modestus* (SCHLEGEL) rend très vraisemblable une variabilité analogue chez *St. magnus*, qui en est très voisin, mais elle permet aussi de douter de la validité de celui-ci. Les deux formes sont en effet connues des mêmes localités et la seule différence existant entre elles est le nombre de rangées d'écaillés dorsales (19 chez *St. magnus*, 17 chez *St. modestus*).

(2) DE ROOIJ, N., 1917, *The Reptiles of the Indo-Australian Archipelago*, II, *Ophidia*, p. 114.

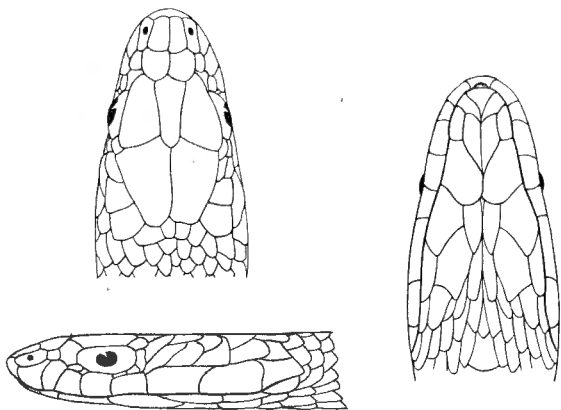
Psammodynastes pictus GÜNTHER, 1858.

Psammodynastes pictus GÜNTHER, A., 1858, Cat. Col. Snakes.
Brit. Mus., p. 251.

Psammodynastes pulverulentus (non BOIE) WITTE, G. F. DE,
1933, Bull. Mus. Roy. Hist. nat. Belg., 9 (24), p. 6.

1 ♂ (I. G. n° 9796, Reg. n° 641), Teloek Betoeng s/Barito, Bor-
néo, 16-V-1932 (don de S. A. R. LE PRINCE LÉOPOLD DE BEL-
GIQUE).

Ce spécimen est aberrant à plus d'un égard. Il a bien la dis-
position caractéristique des labiales inférieures qui est l'apa-
nage exclusif de *Ps. pictus*, mais les troisième et cinquième
labiales supérieures normalement en contact avec l'œil, en sont
ici séparées respectivement par la préoculaire et la postoculaire
inférieures. Le nombre de ventrales est 177; il dépasse la varia-
bilité connue (152 à 171) qui est basée sur un nombre assez
considérable d'exemplaires. Les sous-caudales sont au nombre
de 76, ce qui est normal pour un mâle de cette espèce.



Figs. 7-8-9. — *Psammodynastes pictus* GÜNTHER. × 2.
Tête (vue de dessus, de côté et de dessous).
Provenance : Teloek Betoeng.

La coloration (dans l'alcool) est grisâtre avec des taches plus
foncées esquissant fréquemment des barres transversales peu
nettes, disposées par paires, limitant une zone plus claire que
la teinte générale. On distingue une bande noirâtre sur les
tempes mais aucun autre des dessins caractéristiques de l'es-

pèce. D'après G. A. BOULENGER (3) cependant, ceux-ci s'estompent fortement avec l'âge. Or notre spécimen est de grande taille: 557 mm. dont 112 mm. pour la queue, alors que le chiffre maximum cité par BOULENGER est 475 mm.

DENTITION. La dentition maxillaire est semblable à celle que MALCOLM SMITH (4) a figurée pour *Ps. pulverulentus* sauf en un point: le groupe de petites dents précédant les deux crochets postérieurs comprend six dents au lieu de cinq.

DISCUSSION. Les caractères particuliers de cet individu permettent de supposer qu'il pourrait représenter une forme distincte de *Ps. pictus*, peut-être une race locale.

Cerberus rhynchops (SCHNEIDER, 1799).

Hydrus rhynchops SCHNEIDER, J.G., 1799, Hist. Amph. I, p. 246.

1 ♀ (I. G. n° 9422, Reg. n° 434 δ), Manille, sans date (D^r DE-CHANGE).

Cet exemplaire est aberrant par ses trois infralabiales en contact avec les sublinguales antérieures et par sa frénale séparée de l'internasale par une écaille supplémentaire séparant aussi la nasale de la préfrontale. La première de ces anomalies le rapproche de *Cerberus microlepis* BOULENGER, qui habite précisément les îles Philippines; la deuxième lui est propre, car la séparation de la frénale et de l'internasale est réalisée chez *C. microlepis* par la contiguïté de la nasale et de la préfrontale. D'autre part, les rangées d'écailles dorsales sont au nombre de 29 chez ce dernier, de 23 à 25 chez *C. rhynchops*. Le spécimen cité ici a 25 rangées d'écailles dorsales, 151 ventrales, 55 paires de sous-caudales.

TAXONOMIE. Si l'on tient compte du dimorphisme sexuel, on voit clairement que les nombres de ventrales et de sous-caudales varient suivant les régions. Toujours plus élevés les uns et les autres chez les mâles que chez les femelles, ils passent par un minimum pour les spécimens de Ceylan (137 et 139: ♀♀) et un maximum pour les spécimens des îles Philippines (150, 151,

(3) BOULENGER, G. A., 1896, *Catalogue of the Snakes in the British Museum Natural History*, 3, p. 174 (London).

(4) SMITH, M. A., 1943, *Fauna of British India. Reptilia and Amphibia*, III, p. 368, fig. 116 (London).

151, 151, 153 : ♀ ♀ ; 157, 158, 160 : ♂ ♂ ; Sc. 55, 55, 58, 60 : ♀ ♀ ; 69 : ♂), ceux des autres régions fournissant des valeurs intermédiaires (V. 144 à 150, Sc. 50 à 57 chez les ♀ ♀ ; V. 141 à 155, Sc. 58 à 67 chez les ♂ ♂). Les deux cotypes de *Cerberus microlepis*, des femelles, donnent des chiffres encore plus élevés : 163 et 165 ventrales, 57 et 61 paires de sous-caudales. *C. microlepis* paraît donc représenter le stade extrême de la variation géographique propre à *C. rhynchops*. Comme ce dernier est connu des îles méridionales de l'archipel des Philippines (Mindanao, Negros, Palawan), et que le présent individu provenant de Manille (Luzon) se rapproche davantage encore de *C. microlepis* par son écaillage gulaire, on peut tenir pour vraisemblable que la localité typique de *C. microlepis*, non connue avec précision, se trouve dans l'île de Luzon. Il est donc possible que *C. microlepis* soit la sous-espèce septentrionale de *C. rhynchops*; peut-être les populations des îles méridionales de l'archipel représentent-elles une autre race pour laquelle la dénomination *unicolor* GRAY serait disponible, et les populations de Ceylan, une autre encore, inédite. L'existence d'un simple gradient ne peut toutefois être écartée sans investigations nouvelles, car la mer ne constitue peut-être pas un obstacle sérieux pour ces serpents aquatiques aussi fréquents sur les côtes qu'en eau douce.

Pareas malaccanus (PETERS, 1864).

Asthenodipsas malaccana PETERS, C. H., 1864, Monatsb. Akad. Wiss. Berlin, p. 273.

1 ♀ (I. G. n° 14934, Reg. n° 3467), sans provenance.

Ventrales : 171. Sous-caudales : 27 paires.

Pareas laevis (BOIE, 1827).

Amblycephalus lacvis BOIE, 1827, Isis, p. 520.

1 ♀ (I. G. n° 4313, Reg. n° 684), Buitenzorg, Java, 1879 (VERMERSCH).

1 ♀ (I. G. n° 4313, Reg. n° 684 β), Preanger, Java, 1879 (VERMERSCH).

Ventrales : 175, 166. Sous-caudales : 36, 37 paires.

ELAPIDAE.

Bungarus fasciatus (SCHNEIDER, 1801).

Pseudoboa fasciata SCHNEIDER, J. G., 1801, Hist. Amph. II, p. 283.

Bungarus fasciatus insularis MELL, R., 1930, Sitz. Ges. nat. Fr. Berlin, p. 325.

SYNONYMIE. MALCOLM SMITH (5) place sans commentaires *B. fasciatus insularis* MELL dans la synonymie de l'espèce. Cette action est parfaitement légitime : en effet, la plupart des exemplaires du Musée Royal d'Histoire Naturelle, récoltés à Java, possèdent sous la queue les bandes transversales qui d'après MELL, seraient l'apanage de la forme typique continentale.

HYDROPHIIDAE.

Hydrophis cyanocinctus DAUDIN, 1803.

Hydrophis cyanocinctus DAUDIN, F. M., 1803, Hist. Nat. Rept., 7, p. 383.

1 ♀ (I. G. n° 9422, Reg. n° 2985), Lingah, Golfe Persique, III-1904 (BOURGEOIS).

Rangées d'écaillés dorsales : 31 sur le cou, 43 sur la partie la plus épaisse du corps. Ventrales : 329. Longueur totale : 1022 mm. (queue = 97 mm.). 56 anneaux sur le tronc, élargis et plus intensément marqués sur le dos que sur le ventre. Une ligne médioventrale grise.

VIPERIDAE.

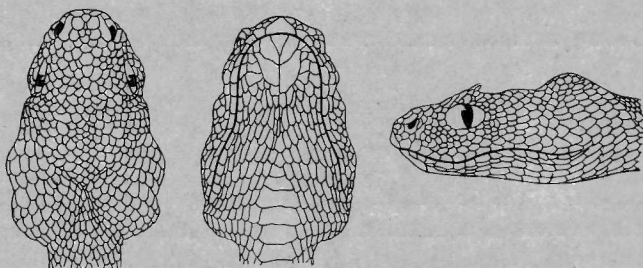
Pseudocerastes persicus (DUMÉRIL et BIBRON, 1854).

Cerastes persicus DUMÉRIL, A. M. C. et BIBRON, G., 1854, Erpét. Gén., VII, p. 1443, pl. 78b.

1 ♀ (I. G. n° 9422, Reg. n° 3069) Lingah, Golfe Persique, III — 1904 (BOURGEOIS).

(5) SMITH, M. A., 1943, *Fauna of British India. Reptilia and Amphibia*, III, p. 411 (London).

Ce spécimen, malheureusement en fort mauvais état, rentre dans la variabilité décrite par MALCOLM SMITH (6). Avant la



Figs. 10-11-12. — *Pseudocerastes persicus* (DUMÉRIL et BIBRON). $\times 1,5$.
Tête (vue de dessus, de dessous et de côté).

Provenance : Lingah.

parution de cet ouvrage, il existait quelques raisons de croire à une forme nouvelle; c'est pourquoi la tête et un fragment d'écaillure ont été figurés.



Fig. 13. — *Pseudocerastes persicus* (DUMÉRIL et BIBRON).
Fragment d'écaillure dorsale. ($\times 6$).

Deux rangées d'écaillures entre la rostrale et la nasale; une seule entre la nasale et la première labiale; trois entre les labiales supérieures et les sous-oculaires. Cinq écaillures entre les nasales; 18 autour de l'œil; 11 entre les deux « cornes ». Labiales supérieures: 13-15. Labiales inférieures: 16-18. 25 rangées d'écaillures dorsales. Le nombre de ventrales est impossible à déterminer, vu l'état de l'exemplaire. 44 paires de sous-caudales.

(6) SMITH, M. A., 1943, *Fauna of British India. Reptilia and Amphibia*, III, p. 490 (London).

Genre *Trimeresurus*

Le genre *Trimeresurus* présente un intérêt tout spécial par ses espèces cryptiques ou semi-cryptiques. C'est pourquoi il m'a paru utile de publier les données fournies par les spécimens de la collection du Musée d'Histoire naturelle.

Trimeresurus macrolepis BEDDOME, 1862.

Trimeresurus macrolepis BEDDOME, R. H., 1862, Madras Quart. J. Med. Sci., 5, p. 2; pl. 2, fig. 6 (Anaimalai Hills).

1 ♂ (I. G. n° 9622, Reg. n° 1182), Shempaganur (près de Madura, 1930, R. P. MANUEL).

Ventrales: 141. Sous-caudales: 45 paires.

Trimeresurus sumatranus sumatranus (RAFFLES, 1822).

Coluber sumatranus RAFFLES, Trans. Linn. Soc. London, 13, p. 334.

1 ♀ (I. G. n° 11196, Reg. n° 3059), Teloek Betoeng, Borneo, IV-1936 (ROOKMAKER).

Ventrales: 193. Sous-caudales: 70 paires. Des barres transversales claires, probablement rouges chez l'animal vivant sur la portion antérieure de la queue.

Trimeresurus aff. *popeorum* SMITH, 1937

et *stejnegeri* SCHMIDT, 1925.

1 ♀ (I. G. n° 9422, Reg. n° 441 ♂), sans provenance.

Rangées d'écailles dorsales: 23-21-15. Ventrales 164. Sous-caudales: 59 paires. 9 écailles entre les sus-oculaires. 10 labiales supérieures. Temporales lisses.

REMARQUE. Par les nombres de rangées d'écailles dorsales, de ventrales, de sous-caudales, ce spécimen s'accorde mieux avec *Tr. popeorum* qu'avec *Tr. stejnegeri*. En revanche, par ses neuf écailles entre les sus-oculaires et ses temporales lisses, il s'accorde mieux avec *Tr. stejnegeri*. On sait que les femelles de ces deux espèces ne peuvent être distinguées, le caractère diagnostique étant l'hémipenis.

Trimeresurus albolabris GRAY, 1842.

Trimeresurus albolabris GRAY, J. E., 1842, Zool. Misc., p. 28.

1 ♂ (I. G. n° 4414, Reg. n° 441 ε), Cochinchine, 1879 (achat BOUCARD).

1 ♂ (I. G. n° 9422, Reg. n° 1168), « Indes Néerlandaises », 1930 (DEMANET).

1 ♂ (I. G. n° 9776, Reg. n° 441 β), Tjandikoesoema, W. Bali, 25-26-IV-1932 (don de S. A. LE PRINCE LÉOPOLD DE BELGIQUE).

N° du Registre	441 ε	1168	441 β
Ecailles dorsales	7-21-15	21-21-15	23-21-15
Ventrales	160	159	162
Sous-caudales	71	73	76
Labiales supérieures... ..	10-11	10-10	10
Ecailles entre les sus-oculaires.	8	10	11

MUSÉE ROYAL D'HISTOIRE NATURELLE DE BELGIQUE.